

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27509**

### Intitulé

Manager des entreprises de la communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe ESP - Ecole supérieure de publicité	Directeur de l'école supérieure de publicité

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager des entreprises de communication assure un réel rôle de chef d'entreprise à la tête du département qu'il dirige.

A ce titre, il peut être membre du comité de direction et bénéficier d'un statut d'associé au sein de l'agence dans laquelle il travaille. Il pilote la stratégie de développement du département ou de l'agence qu'il dirige et en est le moteur commercial. Il assume la supervision des activités de tous les départements qu'il supervise et est l'élément fédérateur pour les équipes en interne comme vis-à-vis de l'extérieur. Véritable « entrepreneur », il est garant de la bonne gestion de son département et de l'atteinte des résultats fixés à son équipe. Dans tous les cas, il sera le dernier recours, chargé de trouver des solutions aux problèmes de ses clients ou d'arbitrer les dysfonctionnements internes.

Selon la structure dans laquelle il exerce, son histoire, sa nationalité et sa taille, son poste pourra prendre une appellation différente : chef de groupe, directeur de clientèle, directeur du développement, directeur commercial ou encore directeur associé sont des dénominations fréquentes dans la profession.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- L'élaboration du plan stratégique
- Le développement de business
- Le partenariat client
- Le coaching d'équipe
- La gestion financière
- La supervision des activités

Le (la) titulaire est capable de :

- En tenant compte du marché, de la concurrence et du positionnement de son agence, élaborer le plan stratégique de développement de celle-ci et définir le volume d'affaires et la rentabilité à atteindre.
- Développer un plan d'action permettant d'accroître le portefeuille client et la notoriété de l'agence et faire sélectionner celle-ci dans les compétitions les plus intéressantes.
- En construisant une relation de partenariat avec son client le conseiller sur son plan de communication, la stratégie à adopter afin de lui permettre de s'inscrire dans une dimension prospective pertinente.
- En prenant en compte les prévisions d'évolution de l'activité, constituer des équipes performantes pour répondre aux besoins de chaque client, définir et leur transmettre une ambition et des valeurs permettant d'atteindre les objectifs de l'agence.
- En respectant le plan défini et les objectifs, gérer financièrement le budget du département en veillant à la bonne rentrée des revenus et à l'optimisation de l'allocation des ressources.
- En s'appuyant sur la maîtrise de toute la chaîne de production, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et les modalités d'évaluation, superviser le pilotage des différents projets dans leurs dimensions stratégiques, créatives et techniques

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Manager des entreprises de la communication agit dans un contexte professionnel relevant des agences de communication de taille variable, globales ou spécialisées, telles que :

- agences spécialisée sur un secteur (par exemple la santé, ou le luxe)
- agences corporate
- agences de relations médias et stratégies d'influence
- agences de design
- agences web et communication digitale
- agences média

Il peut également être amené à intégrer les services de communication des entreprises, agissant comme une vraie agence de communication interne à moindre frais.

- Directeur de clientèle
- Directeur du développement
- Directeur commercial
- Directeur associé
- Manager des entreprises de communication
- Responsable de communication

-Directeur de la communication

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

E1103 : Communication

E1106 : Journalisme et information média

E1401 : Développement et promotion publicitaire

E1402 : Élaboration de plan média

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

-Les évaluations se présentent sous la forme de mise en situation professionnelle dont 12 mois minimum d'immersion professionnelle, de contrôles continus, d'un travail de mémoire professionnel et sa soutenance orale devant un jury de professionnels pour l'obtention d'un total de 300 crédits ECTS

-La validation de l'ensemble des Unité d'Enseignement (UE) articulées autour des composantes suivantes :

oEnvironnement des entreprises de la communication

oStratégies d'Entreprise

oInternational Management

oCommunication et management

oDroit et finance

oProjet professionnel

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27509 - Etre l'interlocuteur principal et privilégié des clients	<b>Descriptif :</b> Capacité attestée 1 : Incarner le partenaire des activités de ses clients Capacité attestée 2 : Régler les problèmes, litiges et conflits <b>Modalité d'évaluation :</b> Modalité d'évaluation 1 : Capacité à réaliser en équipe une étude « fil rouge » pendant 6 mois, pour un client réel Modalité d'évaluation 2 : Capacité à accompagner un client lors d'une simulation de crise
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27509 - Assurer un réel rôle de chef d'entreprise à la tête du département.	<b>Descriptif :</b> Capacité attestée 1 : Elaborer le plan de développement stratégique Capacité attestée 2 : Développer l'activité commerciale Capacité attestée 3 : Gérer son budget <b>Modalité d'évaluation :</b> Modalité d'évaluation 1 : Capacité à accompagner une équipe d'étudiants de Bachelor Chef de Projet en communication en tant que « Chef d'agence » lors de compétitions Modalité d'évaluation 2 : Capacité à prospecter des entreprises ou agences, et à les convaincre d'être un cas d'école ou d'animer une conférence pour l'école Modalité d'évaluation 3 : Capacité à produire et à présenter un bilan et un compte de résultats
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27509 - Prendre en charge la coordination et le management des activités et des ressources humaines	<b>Descriptif :</b> Capacité attestée 1 : Animer et coacher les équipes Capacité attestée 2 : Piloter et coordonner les activités <b>Modalité d'évaluation :</b> Modalité d'évaluation 1 : Capacité à accompagner une équipe d'étudiants de Bachelor Chef de Projet en communication en tant que « Chef d'agence » lors de compétitions Modalité d'évaluation 2 : Capacité à réaliser en équipe une étude « fil rouge » pendant 6 mois, pour un client réel

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50% représentants du secteur professionnel 50% représentants de l'école Parité femmes / hommes recherchée

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50% représentants du secteur professionnel 50% représentants de l'école Parité femmes / hommes recherchée
En contrat de professionnalisation	X		50% représentants du secteur professionnel 50% représentants de l'école Parité femmes / hommes recherchée
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		50% représentants du secteur professionnel 50% représentants de l'école Parité femmes / hommes recherchée

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager des entreprises de la communication" avec effet au 07 décembre 2007, jusqu'au 5 mars 2018.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager des entreprises de la communication" avec effet du 05 mars 2018, jusqu'au 21 juillet 2023.

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel le 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur. Autorité responsable : Groupe ESP - Ecole supérieure de publicité , ESPD Lyon, Créa 2 - Ecole Supérieure du Digital

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

160 titulaires par an

##### Autres sources d'information :

contact.paris@espub.org

##### GRUPE ESP

##### Lieu(x) de certification :

Groupe ESP

9 rue Léo Delibes

75116 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Groupe ESP - 9 rue Léo Delibes - 75116 Paris
- ESPD Lyon - 35 rue de Marseille - 69007 Lyon
- CREA2 - 8 rue du Général Cheyron - 33100 Bordeaux
- Institut de communication appliquée - ECV Digital Paris - 84 quai de la Loire
- Institut de Communication Bordelais - ECV Digital Bordeaux - 18 rue Boileau - 33300 Bordeaux
- Institut de Communication Nantais - ECV Digital Nantes - 17 rue Deshoulières - 44000 Nantes
- Institut de Communication de Provence - ECV Digital Aix en Provence - 580 avenue Mozart - 13100 Aix en Provence

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Manager des entreprises de la communication